



APPEL A COTISATION

BULLETIN D'ADHESION à L'ACEPAC – Saison 2023-2024

Coordonnées

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : ____ Ville :
Tel portable : Tel fixe :
Adresse mail :@.....
N° de permis de chasse :
Date et lieu de la JFO : Le / / , à.....
Joindre une photocopie du permis et de l'attestation de JFO **pour la première Adhésion uniquement**

Cotisations

Adhésion à l'ACEPAC

- ☐ Ancien adhérent = 45 €
☐ Primo-Adhérent = 40 €

- ☐ **Adhésion à la FFCA** = 25 €

Total à l'ordre de l'ACEPAC =

Lors des journées de chasse sur les territoires de l'ACEPAC, il y a la possibilité d'inviter des chasseurs à l'arc extérieurs pour un montant de 10€/journée (maxi 2/invité)

Droit à l'image

- ☐ J'accepte que l'association diffuse sur son site internet ou tous autres supports de communication, des photos de sorties sur lesquels je figure.

Remise du bulletin

• Le jour de l'assemblée générale
ou

- Par voie postale à :

Mr BERNARD Dany (trésorier de l'ACEPAC)
6 rue de Chesnaie - 85150 Saint-Georges de Pointindoux